

## GLOSSAIRE

- ASC** **Agence du Service Civique.** Gère le dispositif du Service Civique.
- ALLIANCE** Réseau européen d'association de service volontaire créé en 1982. Concordia est membre fondateur et a été membre du Comité Exécutif à plusieurs reprises. 48 associations membres. L'assemblée générale est organisée une fois par an au début du mois de novembre. Organise notamment le Technical Meeting. L'Alliance a transformé son organisation interne en 2022 et défini une nouvelle gouvernance.
- ATN** **Assistant-e Technique National-e.** Poste salarié en appui aux délégations régionales pour l'évaluation technique des actions et leur suivi.
- BP** **Budget Prévisionnel.** C'est une projection des dépenses et recettes sur l'exercice comptable à venir. Il est établi en début d'exercice pour l'exercice N+1.
- Bureau** Le CA élit chaque année, parmi ses membres élu-e-s, un Bureau composé au moins d'un-e Président-e, d'un-e Trésorier-ère et d'un-e Secrétaire.
- CA** **Conseil d'Administration** : l'AG élit les administrateur-ric-e-s pour un mandat de 3 ans. Le CA est mandaté par l'AG pour la mise en œuvre du texte d'orientation.
- CAV** **Chargé-e d'accompagnement ds volontaires** : en soutien du-de la DR, il-elle monte des projets dédiés au volontariat long terme et favorisant l'inclusion. Une de ses missions principales est l'accompagnement des volontaires dans leur parcours d'engagement.
- CSE** **Comité Social et Economique** : il s'agit depuis 2020 d'une instance unique de représentation du personnel composée de l'employeur et d'une délégation élue du personnel. Il est l'organe de dialogue social au sein de l'association et a remplacé chez nous la CPP.
- CCSVI** **Comité de Coordination du Service Volontaire International.** Créé sous l'égide de l'Unesco, il rassemble plus de 100 organisations au niveau mondial. Concordia a longtemps été membre et a siégé au Comité Exécutif jusqu'en décembre 2012. Depuis 2022 nous ne sommes plus membres direct
- CD** **Conseil Départemental.** Partenaire de l'association dans certains départements.
- CD** **Chargé-e de développement** : en soutien du-de la DR, il-elle développe le réseau de partenariats en région, participe à l'organisation d'actions ou d'événement en lien avec les actions de Concordia et accompagne les volontaires dans leurs projets.
- CEC** **Compte d'Engagement Citoyen.** Le CEC recense les activités de bénévolat et de volontariat. Il permet d'acquérir des droits à formation inscrits sur le compte personnel de formation.
- CEJ** **Contrat d'Engagement Jeunes.** Dispositif proposant un parcours d'accompagnement sur 6 à 12 mois pour des jeunes de 16 à 25 ans n'étant ni en emploi ni en formation visant à définir un projet professionnel. Il est géré par les missions locales et Pôle Emploi.
- CES** **Corps Européen de Solidarité** : ou ESC en version européenne, il s'agit d'un nouveau programme de l'Union Européenne qui vise à favoriser les initiatives volontaires. Il a notamment repris en son sein l'ancien SVE (volets court ou long terme) et propose de nouvelles actions de volontariat d'équipe ou de solidarité.
- CI** **Chantier International.** Dispositif de volontariat permettant à un groupe de 10 à 15 volontaires de réaliser un travail d'intérêt général auprès d'une communauté qui les accueille (en général une commune)
- CIL** **Chantiers d'Initiative Locale.** Actions type chantier rassemblant essentiellement des jeunes locaux-ales et des membres de l'association.
- CN** **Coordinateur-ric-e National-e.** Poste salarié au siège national avec comme mission principale la coordination des équipes permanentes pour la mise en place des actions de l'association.

**COI** **Community of Interest.** Groupe de travail thématique au sein de l'Alliance. Il existe différentes thématiques abordées comme l'environnement ou sur l'amélioration des projets CES. Il se créent en fonction des besoins.

## Comités / Commissions

Le CA peut se doter de comités (composés d'administrateurs) et/ou de commissions (composées de salarié-e-s, administrateur-riche-s, bénévoles, personnes ressources) pour une mise en place effective du texte d'orientation.

**Cotravaux** Réseaux des acteurs du travail volontaire. Concordia est membre du Conseil d'Administration et du Bureau.

**CP** **Conseil Pédagogique.** Se donne comme objectif de capitaliser et mutualiser les contenus, les compétences et les techniques et élaborer les contenus des formations de l'association.

**CPO** **Convention Pluriannuelle d'Objectifs.** Cadre de financement des associations par les pouvoirs publics.

**CPP** **Commission Paritaire Permanente.** C'est la commission du Dialogue Social au sein de l'association. Elle réunit tous les mois les représentant-e-s de l'employeur et des salarié-e-s.

**CR** **Conseil Régional.** Partenaire de l'association dans certaines régions.

**DG** **Délégué-e Général-e :** gère et développe les représentations et relations nationales et internationales, met en œuvre la politique générale de l'association, participe et facilite la prise de décisions des instances de l'association (AG, CA, Bureau)

**DJEPVA** **Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative.** Il s'agit de la direction de tutelle de Concordia au niveau du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Coordonne entre autres le FDVA, la réglementation liée aux séjours de loisirs ou notre CPO.

**DNR** **Délégué-e National-e détaché-e en Région :** porte en région la déclinaison du projet associatif de Concordia, assure les objectifs budgétaires, organise la programmation des activités. Parfois simplifié en DR (Délégué-e Régionale-e).

**DRAC** **Direction Régionale pour les Affaires Culturelles.**

**DRAJES** **Délégation Régionale Académique à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports :** les DRAJES remplacent depuis 2020 les DRJSCS depuis le rattachement de la Jeunesse au Ministère de l'Éducation Nationale

**DREAL** **Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.**

## Education Populaire

Courant d'idées qui milite pour une diffusion de la connaissance au plus grand nombre afin de permettre à chacun-e de s'épanouir et de trouver la place de citoyen-ne qui lui revient.

**EDJ** **Échanges de Jeunes.** Dispositif de mobilité rentrant dans le cadre d'ERASMUS+.

**ERASMUS+** Programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation et la jeunesse. Cadre juridique et financier les échanges de jeunes, les formations européennes. Est gérée par une Agence Erasmus+ dans chaque pays cible du programme. Incorporait jusqu'en octobre 2018, le SVE dans ses activités, maintenant rattaché au CES.

**ESS** **Économie Sociale et Solidaire.** Ensemble de structures qui font œuvre d'utilité sociale. Concordia est agréée ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale). Elle s'implique particulièrement dans l'ESS via le projet ESS'Team (volontaires en Service Civique engagés auprès de structures de l'ESS).

**FdA** **Formation des animateur-riche-s.** 4 à 5 sessions par an pour assurer la formation des futur-e-s animateur-riche-s des chantiers internationaux.

**FdF** **Formation de Formateur-riche-s.** Cycle de formation interne des formateur-riche-s qui vont notamment assurer les formations d'animateur-riche-s.

**FDVA** **Fonds de Développement de la Vie Associative.** Ces fonds attribués par Jeunesse et Sports permettent de financer la formation des bénévoles au sein de l'association mais également, depuis 2018, le fonctionnement associatif ou des projets innovants.

**FEJ** **Fonds d'Expérimentation Jeunesse.** Ce fonds, géré par Jeunesse et Sports, permet de développer des projets innovants en faveur de la jeunesse.

**FONJEP** **Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire.**

## FRANCE VOLONTAIRES

Association qui a comme objectif de contribuer au développement qualitatif et quantitatif des différentes formes d'engagement volontaire et solidaire à l'international

**FCC** **Formation Civique et Volontaire.** Formation dispensée de manière obligatoire aux volontaires en Service Civique qui a pour vocation de les sensibiliser aux enjeux de la citoyenneté. Elle comprend également un volet pratique, le PSC1 (Prévention et secours civiques).

**INJEP** **Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire**

**JADE** **Jeunes Ambassadeurs des Droits des Enfants.** Programme national de Service Civique porté par le Défenseur des Droits pour promouvoir le Droit des enfants auprès des jeunes. Concordia en est l'opérateur en Île-de-France et dans le département du Rhône.

**JAMO** **Jeune Avec Moins d'Opportunités,** dans le jargon du programme Erasmus+ ou du CES.

**JPO** **Journée Portes Ouvertes.** Sur un chantier international, journée qui permet de démontrer le sens de l'action en invitant le plus grand nombre (public, partenaires, élu-e-s locaux-ales...).

**JS** **Jeunes Suivis :** qui participent aux activités de l'association dans le cadre d'un partenariat socio-éducatif avec la structure qui encadre le-la jeune

**LTV** **Long Term Volunteering.** Volontariat Long Terme (hors cadre)

**MTV** **Mid Term Volunteering.** Volontariat moyen terme (hors cadre)

**NEET** **Not in Education, Employment or Training.** Ni étudiant-e, ni employé-e, ni stagiaire. Nouvel élément de jargon dans le cadre d'ESRASMUS+ à rapprocher de la définition des JAMO.

**OFAJ** **Office Franco-allemand pour la Jeunesse :** finance des projets bi- et trilatéraux.

**OPCO** **OPérateur de COmpétence :** organisme qui accompagne la formation professionnelle grâce à divers dispositifs de financement. Pour Concordia notre OPCO de référence est Uniformation.

**PA** **Projet Associatif**

**PAN** **Plan d'Action National**

**PCI** **Patrimoine Culturel Immatériel**

**PE** **Projet Educatif**

**PECS** **Parcours d'Engagement Citoyen et Solid'R.** Projet visant à proposer des missions de Service Civique à jeunes réfugié-e-s au sein de Concordia ou auprès de nos partenaires.

**PCN** **Post Chantier National**

**PCR** **Post Chantier Régional.** Temps de rencontre local après la saison de chantiers permettant de réunir les « forces vives » et de faire le bilan des activités en toute convivialité.

**PdS** **Pays du Sud.**

**Pop loc** **Population locale :** habitant-e-s des territoires d'action de l'association, i.e où sont présents les volontaires (chantiers, Service Civique, SVE)

**PT** **Partenaire Territorial** (anciennement BO - Bailleur d'ouvrage) : commune, communauté de communes, association locale partenaire de Concordia dans l'organisation d'une action.

<b>PV</b>	<b>Procès-Verbal</b>
<b>RA</b>	<b>Rapport d'Activité</b> : rend compte des activités mises en place par la structure salariée.
<b>RCD</b>	<b>Réunion des Chargé-e-s de Développement</b> : elle réunit régulièrement les différent-e-s chargé-e-s de développement des délégations et les responsables de secteur du siège dans une dynamique d'échanges et d'amélioration des pratiques.
<b>RF</b>	<b>Rapport Financier</b> : fait état des comptes de Concordia pour l'exercice de l'année civile précédant l'AG à laquelle il est présenté. Il est approuvé par l'AG.
<b>RI</b>	<b>Règlement intérieur</b> : document écrit, régissant les devoirs et droits des membres d'un organisme, des salarié-e-s d'une entreprise ou d'une institution, d'un établissement pédagogique, ou encore des locataires ou occupants d'un immeuble.
<b>RM</b>	<b>Rapport Moral</b> : rend compte de la politique de l'association et sa conduite par le CA et la structure salariée depuis l'AG précédente. Il est approuvé par l'AG.
<b>RMC</b>	<b>Réunion Multi-Collèges</b> . Réunion annuelle qui regroupe les élu-e-s, les salarié-e-s et les formateur-riche-s de l'association pour définir des axes de travail stratégiques.
<b>RNC</b>	<b>Réunion Nationale de Coordination</b> : remplace depuis 2016 la Réunion des Délégué-e-s (RD). Elle réunit régulièrement les différent-e-s responsables de l'équipe permanente de l'association.
<b>RPR</b>	<b>Responsable de Projets Régionaux</b> : poste en délégation visant à des développer et piloter des projets liés au volontariat court ou long terme avec une autonomie importante dans leur conduite.
<b>RUP</b>	<b>Reconnaissance d'utilité publique</b>
	« <b>Sauvage</b> » Inscription sauvage concerne des ressortissants de pays où nous n'avons pas de partenariat établi et inscrits directement aux activités par le Secteur International.
<b>SC</b>	<b>Service Civique</b> : a remplacé le SCV en 2010. Dispositif de volontariat destiné aux jeunes de 16 à 25 ans (engagement) ou de plus de 25 ans (volontariat). Concordia est agréé pour l'accueil de jeunes engagé-e-s en service civique et pour le placement de jeunes en intermédiation dans des structures non agréées.
<b>SDJES</b>	<b>Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports</b> : remplacent depuis 2021 les DDSC ou DDCSPP. Le SDJES est compétent en matière de politiques relatives à la jeunesse, aux sports, à la vie associative, à l'engagement civique et à l'éducation populaire.
<b>SI</b>	<b>Secteur International</b> . Basé à Paris. Gère notamment les inscriptions et les relations avec les partenaires internationaux.
<b>SN</b>	<b>Siège National</b> , basé à Paris, porte les fonctions supports de l'association.
<b>SNU</b>	<b>Service National Universel</b> . Dispositif d'État pour les 15-17 ans actuellement en phase d'expérimentation « visant à favoriser le sentiment d'unité nationale autour des valeurs communes de citoyenneté ». Concordia s'oppose à sa mise en place en l'état et ne souhaite pas s'y impliquer.
<b>SVE</b>	<b>Service Volontaire Européen</b> . Voir CES. Ancien dispositif de volontariat européen, financé par le programme Erasmus+, et qui est principalement destiné aux jeunes européen-ne-s de 18 à 30 ans. Existe dans une forme court-terme ou long-terme (jusqu'à un an). Il est remplacé depuis octobre 2018 par le CES.
<b>SVE-CT</b>	<b>Service Volontaire Européen Court Terme</b> : ancien dispositif de volontariat européen court-terme. Est principalement destiné aux jeunes avec moins d'opportunités, également rattaché au CES depuis octobre 2018.
<b>TM</b>	<b>Technical Meeting</b> : réunion technique de l'Alliance qui permet aux associations membres et aux associations partenaires d'échanger les programmes de l'année. A lieu dans un pays européen fin février, début mars.
<b>TO</b>	<b>Texte d'Orientation</b> . Document soumis au vote de l'AG qui retrace les orientations de l'association à court et moyen terme.

- VA** **Vie Associative** : c'est une forme d'investissement et d'engagement toute l'année pour tous les membres de Concordia
- VAN** **Vie Associative Nationale**. Se concrétise notamment par un week-end de rencontres d'adhérent-e-s et d'échanges sur l'association
- VE** **Volontariat d'Equipe**. Depuis 2018, activité subventionnée dans le programme du Corps Européen de Solidarité (CES), qui permet d'organiser des actions de volontariat court terme en mobilisant des volontaires européens. S'apparente dans les faits à un chantier de bénévole.